

Votre guide : Jonathan Lhoir
Photographe professionnel et naturaliste
Contact : jonathan@unoeilsurlanature.com
Téléphone : +33 (0) 6 87 29 60 23



LES VOYAGES PHOTO POUR VOIR AUTREMENT

Finlande – Voyage photo Laponie

Photographiez la vie sauvage et les paysages au cœur de l'hiver



Durée : 8 jours.

Lieu du séjour : Finlande - Kuusamo et environs.

Nombre de participants : Minimum 2 – maximum 3.

Tarif : 2450€.

Dates 2025 :

Du samedi 25 janvier au samedi 01 février

Du samedi 01 janvier au samedi 08 février

Du samedi 08 février au samedi 15 février

Du samedi 15 février au samedi 22 février

Thématiques : Paysages hivernaux – faune scandinave – aurores boréales.

Début de prise en charge : Aéroport de Kuusamo en milieu d'après-midi du J1.

Fin de prise en charge : Aéroport de Kuusamo en milieu d'après-midi du J8.

Présentation du séjour

Durant ce séjour à la limite du cercle polaire, nous évoluerons dans de grands espaces de forêt, collines, rivières et lacs gelés. En hiver, la Laponie finlandaise offre de spectaculaires paysages enneigés, avec notamment ses désormais célèbres « arbres candélabres ». Ces paysages féeriques seront nos sujets photographiques principaux !

A l'occasion de ce voyage photo complet et varié, nous partirons également à la recherche des oiseaux qui passent l'hiver en Scandinavie comme la chouette épervière, le cincle plongeur ou le mésangeai imitateur ! Il est aussi fort probable que nous croisions le chemin de la loutre, du lièvre variable ainsi que celui de tétra lyre et du lagopède !

En parallèle à ces immersions dans l'immense nature sauvage et enneigée et la recherche des plus belles ambiances, plusieurs soirées seront quant à elles dédiées à l'observation et la photographie des aurores boréales ! Phénomène typique et emblématique des pays nordiques.

Les apports photo

Voyage complet d'un point de vue techniques photographiques puisque nous aurons l'occasion de travailler la photographie de paysage, animalière, minimaliste voire intimiste. Mais aussi la photographie nocturne avec des prises de vues d'aurores boréales. Les conditions climatiques et notamment les basses températures nous obligeront également à pratiquer à la photographie d'une manière différente, plus adaptée au contexte hivernal.

L'avis de votre guide

« Il y en a plusieurs mais croiser le regard de la loutre ou de la chouette épervière est un moment privilégié ! Etant hyper sensible à la forêt et à l'Arbre en général, impossible pour moi de rester de marbre face aux paysages enneigés du Riisitunturi ».

Jonathan Lhoir

Votre guide

Jonathan est avant tout un naturaliste et un photographe passionné. Diplômé en sylviculture et environnement, il a acquis au fil de ses diverses expériences professionnelles des compétences fortes dans de nombreuses disciplines telles que l'entomologie, l'ornithologie ou encore la botanique. Aujourd'hui, photographe professionnel, il utilise la photographie comme support afin de communiquer son engagement pour la protection de la nature. Conférencier, membre de jury, exposant, auteur de divers ouvrages, ses photographies sont également primées et publiées à travers l'Europe.

Vous aimerez

- **Le nombre de participants limité à 3**
- L'observation des oiseaux scandinaves
- Photographier ce phénomène splendide que sont les aurores boréales
- La chaleur du sauna et l'odeur caractéristique de sapin qui règne dans le chalet
- Le seul bruit de vos pas dans la neige



Votre voyage jour par jour

Jour 1 – Dans l'après-midi nous nous retrouvons à l'aéroport de Kuusamo. Transfert vers notre hébergement et installation. Une fois posés, nous ferons une présentation du voyage et tour de table des participants. Repas du soir et veille pour les aurores boréales si les conditions sont favorables.

Les journées suivantes s'articuleront entre sorties paysages sur les différents parcs nationaux ou réserves naturelles des environs et des sorties de prospections animalières réalisées en voiture et sur différents points stratégiques d'observation. Chaque fois que les conditions seront propices, nous veillerons aux aurores boréales !

Jour 2 – Pour commencer ce voyage doucement, nous partirons en voiture à la recherche des chouettes et autres oiseaux de taïga finlandaise. Cette première journée vous permettra également d'avoir une meilleure idée des paysages et de la géographie de la région. En fin de journée, retour au gîte pour faire un point théorique sur la photographie et vous préparer à être réactifs et efficaces pour les journées suivantes.

Jour 3 – Tôt le matin nous partirons pour le parc national du Riisitunturi, célèbre pour ses paysages enneigés et ses arbres candélabres. Pique-nique dans le parc et prises de vue jusqu'au coucher du soleil, si les conditions sont propices. De retour au chalet, nous profiterons de la soirée pour regarder votre production photographique de ces deux premières journées et commenter.

Jour 4 – Journée mixte avec de la prospection en voiture à la recherche des lagopèdes, lièvres variables et chouettes puis la visite de deux endroits spécifiques. L'un pour la photographie du mésangeai ainsi que des nombreuses espèces de mésanges que l'on retrouve dans les environs et l'autre pour la photographie du cincle plongeur, voire de la loutre, le long d'une rivière.

Jour 5 – En route pour une journée dans les paysages féériques composés d'arbres candélabres et points de vue à 360° sur la taïga ! Ce sera la journée la plus « physique » mais les ambiances méritent l'effort, qui reste tout de même tout à fait raisonnable !

Jour 6 – Journée typée photographie animalière avec recherche des chouettes, tétras lyres, lagopèdes et arrêt aux spots à cincles plongeurs, loutres, mésangeais ! Coucher de soleil sur un petit point de vue sympa et facile d'accès ! Retour au chalet et séance d'analyse et critique d'images.

Jour 7 – Dernière journée entière, nous retournerons en journée sur l'un ou l'autre des endroits favoris et nous terminerons la journée au parc national de Oulanka pour faire de images en pause lente de cette désormais célèbre rivière.

Jour 8 – En partant à nouveau à la recherche des chouettes et autres fantômes des forêts scandinaves, on profite de cette dernière matinée pour tenter de faire les ultimes images avant de rejoindre l'aéroport et s'apprêter psychologiquement au retour au bercail après cette semaine de dépaysement.

A noter : Ce programme est donné à titre indicatif. La nature et les aléas divers nous imposeront peut-être de nous adapter (conditions météo, état du terrain, niveau des participants, contraintes opérationnelles). En tant que responsable du groupe, votre guide photographe sera seul juge pour modifier si besoin ce programme, pour raison de sécurité et ou pour le bon déroulement du voyage.



Conditions du séjour

Hébergement : Chalet finlandais en bois avec sauna et **chambre individuelle**.

Transports : Véhicule 5 places type break.

Repas : Petit déjeuner et dîner au chalet – pique-nique le midi sur le terrain.

Condition physique : Ce séjour nécessite d'avoir une capacité physique vous permettant d'effectuer quelques marches prolongées dans des conditions hivernales avec un sac à dos photo et pique-nique. Nous alternerons les journées où il a un peu de marche avec les journées plus calmes (voiture et arrêts proches de points de stationnement).

Climat : A cette époque de l'année les conditions peuvent parfois être rudes et les écarts de températures très grands. Il faut donc s'habiller en conséquence et surtout se protéger les extrémités telles que le nez et les doigts. Merci de consulter la liste non exhaustive et donnée à titre indicatif dans la partie ci-dessous dénommée « Vêtements ».

Décalage horaire : Kuusamo est sur le fuseau horaire GMT + 2. Par conséquent il y a une heure de décalage avec la France, la Belgique ou encore la Suisse.

Formalité : Il n'y a pas de formalité particulière à effectuer pour aller en Finlande. Une pièce d'identité valable 6 mois après la fin du séjour est suffisante.

Préparer votre séjour

Documents

- document d'identité
- documents importants numérisés ou imprimés (billets d'avion)
- contrat d'assurance

Bagages

- un grand sac de voyage destiné à voyager en soute.
- un sac à dos photo compatible avec les normes « bagage cabine ». (Attention au poids maximum en fonction des compagnies aériennes).

Matériel photo et accessoires

- un appareil photo reflex ou hybride
- plusieurs batteries + chargeur
- cartes mémoire
- télécommande
- objectifs (téléobjectifs / grand-angle / macro)
- lingette/pinceau
- filtres (polarisant/gris neutre/gris dégradé)
- un trépied
- pc portable
- HD externe
- Thermos
- lampe frontale/torche
- piles de rechange

Vêtements

En compléments de vos vêtements habituels, il est indispensable d'avoir des vêtements « grand froid ».

A savoir :

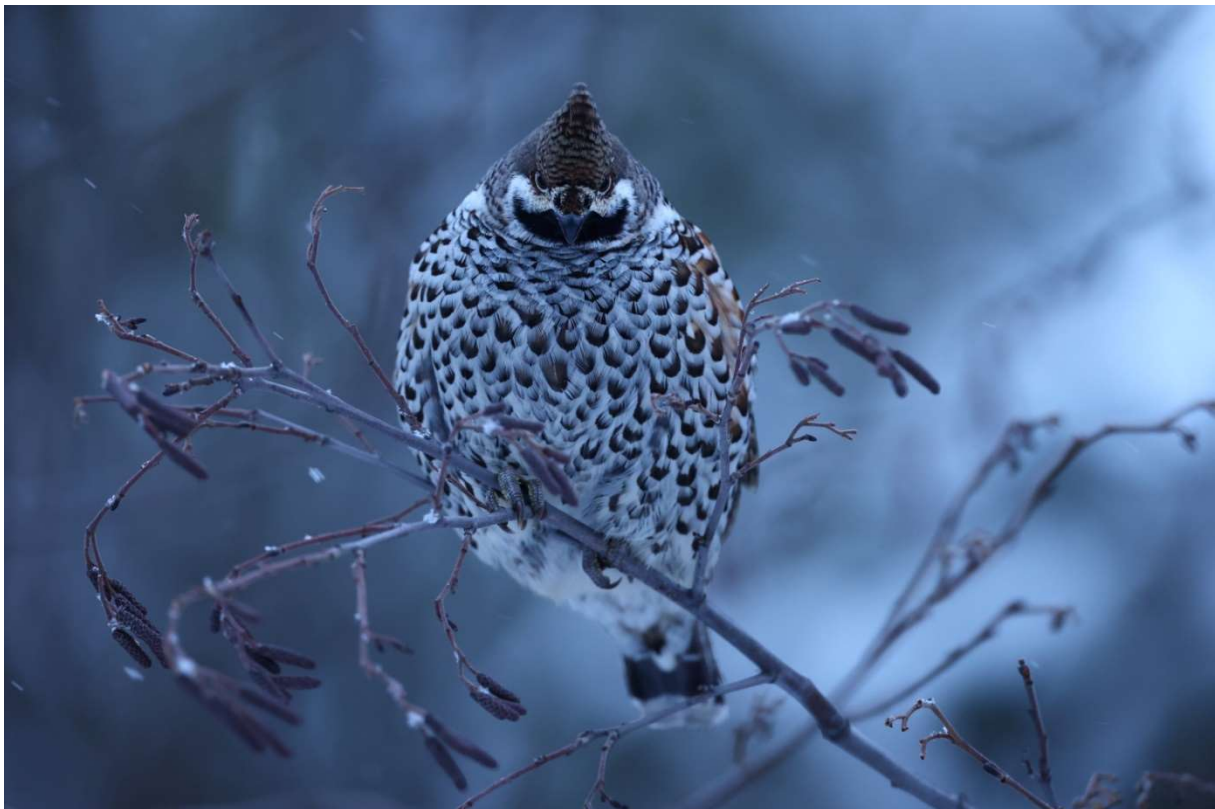
- des sous-vêtements chauds et respirants en mérinos : fuseau et t-shirt (Icebreaker, X-bionic)
- plusieurs paires de chaussettes en mérinos (Icebreaker, X-bionic)
- doudoune en plume (RAB, Fjallraven)
- pantalon rando ou de ski
- veste « grand froid » confort jusqu'à -40° (Arcteryx, RAB, Fjallraven)
- une paire de chaussures « grand froid » confort jusqu'à -40° (Sorel, Baffin)
- surpantalon imperméable
- gants/moufles
- Bonnet/cagoule/chapka/cache nez
- lunette/masque

Santé et pharmacie personnelle

Une visite chez votre médecin est conseillée pour faire le point sur votre état de santé général et votre capacité à voyager dans des conditions de grand froid.

Votre pharmacie personnelle doit contenir quelques produits indispensables :

- crème solaire et hydratante
- baume à lèvres
- médicaments et/ou traitements liés à votre état de santé



Informations pratiques

Tarif : 2450€.

Le tarif comprend :

- Le transport durant l'entièreté du séjour
- Les repas du J1 soir jusqu'au J8 midi
- L'encadrement par un photographe professionnel
- L'hébergement

Le tarif ne comprend pas :

- Les billets d'avion
- Les pourboires et dépenses personnelles
- Les différentes assurances
- Les trajets jusqu'au lieu d'accueil et à partir du lieu de dispersion
- Tout ce qui n'est pas indiqué dans « le tarif comprend »

Inscription

Votre inscription est à effectuer auprès de notre agence Un Œil sur la Nature.

Avant votre inscription merci de prendre contact avec votre guide photographe qui vous communiquera la référence de votre séjour et la procédure pour vous inscrire.

Jonathan Lhoir - jonathan@unoeilsurlanature.com - +33 (0) 6 87 29 60 23

Modalités de paiement

A votre inscription, vous verserez un acompte de 30 % du montant du séjour avec options + le montant total de l'assurance. En cas d'inscription à moins de 45 jours du départ la totalité du prix du séjour doit être réglée en une fois à l'inscription. Vous pouvez payer les montants à régler pour votre séjour :

- Sur le Site : par carte bancaire ;
- A distance : par virement bancaire ou par chèque libellé à l'ordre d'Un Œil sur la Nature. A moins de 45 jours avant le départ, le paiement devra obligatoirement s'effectuer par virement ou par carte bancaire. Quant à elle, la réception des chèques est accepté jusqu'à 30 jours avant le départ.

Pour tout paiement dont le montant est validé et encaissé par Un Œil sur la Nature, une facture sera adressée à la personne signataire du formulaire de réservation à J-7 de la date du départ du séjour.

Tout retard dans le paiement de toute somme au titre de votre séjour à 14 jours du départ pourra être considéré comme une annulation/résolution de votre fait pour laquelle il sera fait application des frais d'annulation/résolution visés à l'article 6.1. ci-après. A noter que dans ce cas si vous avez souscrit à notre assurance, Assurinco ne prend pas en charge ce motif d'annulation.

Annulation

Annulation par le client :

Si vous vous trouvez dans l'obligation d'annuler votre voyage, vous devez nous informer et informer votre compagnie d'assurances par tout moyen écrit, le plus rapidement possible, afin d'avoir un accusé de réception. Nous vous conseillons de prévenir votre assurance le plus tôt possible suite à la survenance du fait générateur de cette annulation. Attention, c'est la date de réception de l'écrit par l'agence qui sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation.

En cas d'annulation de votre part, la date prise en compte pour la facturation des frais d'annulation est la date de réception de l'écrit par Un Œil sur la Nature. Les frais d'annulation à votre charge sont les suivants :

- à plus de 60 jours avant le départ : 10 % du montant total du voyage
- de 60 à 31 jours avant le départ : 30 % du montant total du voyage
- de 30 à 15 jours avant le départ : 50 % du montant total du voyage
- de 14 jours au jour du départ : 100 % du montant total du voyage

Si vous avez souscrit à notre assurance Multirisques alors ces frais d'annulation vous seront remboursés par Assurincio, déduction faite des frais forfaitaires et du montant des assurances, et après étude de votre dossier si votre cas d'annulation est prévu dans les clauses du contrat d'assurance et si votre facture est soldée dans son intégralité.

Annulation par Un Œil sur la Nature :

Un Œil sur la Nature se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (nombre minimum précisé dans la fiche technique) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour (conditions météo exceptionnellement défavorables, raisons liées au maintien de la sécurité des voyageurs ou à l'injonction d'une autorité administrative, etc.).

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de :

- 20 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée dépasse 6 jours
- 7 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée est de 2 à 6 jours

Si l'ensemble des participants l'accepte, le séjour pourra être maintenu moyennant un supplément de prix calculé par Un Œil sur la Nature en fonction du nombre de participants. Dans le cas contraire, vous serez remboursé intégralement, sans autres indemnités.

Le remboursement s'effectue par virement, selon les modalités que vous avez choisies. En cas de remboursement par chèque, il vous sera envoyé par courrier avec accusé de réception à l'adresse renseignée dans votre fiche d'inscription.

Les frais extérieurs au voyage souscrit chez Un Œil sur la Nature et engagés par le client tels que les frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage, les frais d'hébergement avant ou après le séjour, les frais de retour au domicile, les frais d'obtention des visas, les frais de vaccination ne pourront faire l'objet d'aucun remboursement.

Assurances

Conformément à la réglementation de notre profession, Un Œil sur la Nature est assuré en Responsabilité Civile Professionnelle. Cependant, chaque participant doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle.

Par ailleurs, Un Œil sur la Nature vous propose trois formules d'assurance pour garantir votre séjour. Nous vous invitons à vérifier que vous ne bénéficiez pas par ailleurs de ces garanties. Les conditions générales et particulières de ces assurances ainsi que le document d'information produit correspondant sont consultables sur le site www.unoeilsurlanature.com ou sur demande. Nous vous invitons à les lire attentivement. L'assurance proposée doit être souscrite au moment de l'inscription. Dans les assurances proposées, la prime d'assurance, les frais engagés extérieurs au séjour (les titres de transport, les frais de visa, etc.) ne sont remboursables ni par Un Œil sur la Nature ni par l'assureur.

Nos trois formules au choix :

- Formule Assistance rapatriement, Responsabilité civile, Extension épidémies (2,5 % du montant du séjour).
- Formule Annulation, Bagages, Extension épidémies (4 % du montant du séjour).
- Formule Multirisques avec extension épidémies (4,5 % du montant du séjour).

- ***Formule Assistance rapatriement, Responsabilité civile, Extension épidémies (2,5 % du montant du séjour).***

Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

Assistance rapatriement :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement ou transport sanitaire si vous êtes blessé ou malade pendant le séjour,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'assistance juridique à l'étranger.

Responsabilité civile – vie privée à l'étranger :

- Dommages corporels, matériels et immatériels,
- Défense de vos intérêts : défense pénale et recours suite à accident,
- Action amiable ou judiciaire en cas de litige.

Extension épidémie - pandémie :

- Téléconsultation avant le départ,
- Rapatriement médical,
- Frais médicaux hors du pays de résidence suite à maladie,
- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine,
- Retour impossible suite à annulation de vol.

- **Formule Annulation, Bagages, Extension épidémies (4 % du montant du séjour).**

Cette assurance comprend le remboursement des sommes engagées en cas d'annulation pour les causes suivantes :

- L'annulation pour motif médical : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...,
- L'annulation pour causes dénommées :
 - Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnels, dommages au véhicule avant le départ. Une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
 - La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, le vol des papiers d'identité dans les 4 jours avant le départ, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes causes justifiées (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).

Garantie bagages :

Couvre vos bagages et objets précieux (y compris votre matériel photo à hauteur de 50% du capital) contre le vol, la destruction totale ou partielle, la perte pendant l'acheminement par une entreprise de transport. Franchise de 30€ par personne.

Garantie épidémie :

- Annulation pour maladie grave (y compris suite à épidémie ou pandémie), accident corporel grave ou décès, y compris les suites, séquelles, complications ou aggravation d'une maladie ou d'un accident, constatés avant la souscription de votre voyage,
- Annulation pour refus d'embarquement suite à prise de température par les autorités sanitaires du pays de départ ou la compagnie de transport avec laquelle vous voyagez,
- Annulation en cas d'absence de vaccination

- **Formule Multirisques avec extension épidémies (4,5 % du montant du séjour).**

Intègre les garanties suivantes :

- Garantie annulation toutes causes justifiées,
- Garantie Bagages,
- Retard de transport (maximum de 50 à 100€ par personne),
- Garantie interruption de séjour et d'activité : interruption de séjour suite à rapatriement médical (plafond 30 000€); interruption d'activité en cas de maladie sur place ne nécessitant pas de rapatriement (100€/jour, max de 3 jours),
- Garantie assistance rapatriement,
- Responsabilité civile – vie privée à l'étranger,
- Extension épidémies et pandémies.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus. Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie « frais de recherche et secours ».

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du séjour.

Important : En cas de non-souscription à l'une des assurances citées ci-dessus, nous vous demanderons de nous communiquer avant le départ les coordonnées précises de votre assurance personnelle avec numéro de police, nom de l'assureur et numéro de téléphone d'assistance ainsi qu'une personne de contact. En cas de sinistre, nous pourrions ainsi contribuer à mettre en jeu vos garanties d'assurances si vous n'êtes pas en mesure de le faire vous-même.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.



LES VOYAGES PHOTO POUR VOIR AUTREMENT

2243 route du pré – 73340 – Aillon le Vieux

SARL au capital de 12 000€ – 920 589 124 RCS Chambéry

Siret 92058912400014 – TVA FR68920589124

Immatriculation tourisme IM073220007

RCP Hiscox SA, 38 av de l'Opéra, 75002 Paris

Garantie Groupama 8-10 rue d'Astorg, 75008 Paris

contact@unoeilsurlanature.com – www.unoeilsurlanature.com